



PROCÈS-VERBAL

PROCÈS-VERBAL de la 1ere réunion (ordinaire) du Conseil exécutif de l'Association générale des étudiants hors campus de l'UQTR, tenue le samedi 13 juin 2020 de 12h à 15h45, par vidéoconférence Zoom.

<u>Étaient présents :</u> Johanne Belisle Présidente Raphael Perron Vice-président Charles Guilbault Administrateur Céline Éthier Administratrice Carianne Lemire Administratrice <u>Observateurs / invités :</u> <u>Secrétaire :</u> Karine Samson Adjointe administrative	<u>Étaient absents :</u> <u>Présences partielles :</u> Karine Martin* (52 min) Administratrice Maryska Lacasse* (62 min.) Administratrice
---	--

*Absence motivée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Madame Johanne Belisle préside l'assemblée et Mme Karine Samson agit à titre de secrétaire.

1. Mot de bienvenue et ouverture d'assemblée

2. Constatation du quorum et secrétariat d'assemblée

Karine Samson est désignée comme secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité avec les changements suivants :

- Le point sur les États financiers sera abordé lorsque Maryska Lacasse se joindra à nous
- Le point sur la Rentrée sera abordé lorsque Karine Martin se joindra à nous
- Le varia est ouvert

4. Adoption du procès-verbal du Conseil exécutif de transition du 9 mai 2020

L'adoption est remise à la prochaine rencontre pour que le Conseil exécutif ait le temps d'en faire la lecture.

5. Plan Major

a) Adoption de la proposition pour l'assurance collective

La proposition de bonification du plan est présentée de nouveau par Karine Samson avec les détails concernant les couvertures. Entre autres, la précision selon laquelle le DMA ne couvre que les accidents et non les maladies et que Plan Major développe des options en assurance vie et en maladies graves.

Carianne commente qu'elle a comparé la couverture d'assurance de Plan Major avec celle d'une autre université et qu'à la lumière de cette comparaison elle croit que Plan Major est un bon régime.

- Considérant le mandat qui a été confié au comité pour évaluer les bonifications à apporter aux assurances collectives ;
- Considérant les propositions faites par le Plan Major;
- Considérant l'évaluation qu'en a fait le comité en prenant en compte les besoins des étudiants et la santé financière du régime;

La proposition de bonification du Plan Major (voir Résumé du comité) est

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b) Évaluation des assurances collectives

Il est proposé que le projet d'évaluation des assurances collectives soit reporté à l'année prochaine soit 2021-2022.

- Considérant que l'AGEHC veut faire circuler un autre sondage auprès des étudiants ;
- Considérant la charge de travail et le calendrier chargé, notamment en raison du recrutement d'un conseiller et de l'organisation d'un référendum ;
- Considérant que l'année COVID-19 pourrait ne pas être représentative des besoins à long terme des étudiants en termes de soins de santé ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

c) Sondage sur les besoins des étudiants

Il s'agit de faire circuler un sondage sur les besoins des étudiants pour voir comment l'AGEHC peut intervenir au niveau de ce qui est circonstanciels à la COVID-19. L'objectif est de vérifier les besoins, notamment technologiques, tout en gérant les attentes.

6. Numérisation des opérations

a) Utilisation du One Drive UQTR

Karine Samson fait la démonstration de l'utilisation du One Drive et de la structure mise en place pour facilement retrouver les documents des différents comités, partager de la documentation pour l'accueil des administrateurs, etc.

Il est constaté que tout le monde n'a pas accès à tous les dossiers. Karine Samson ajoutera tout le monde à tous les dossiers individuellement.

b) Teams et suite du projet

Karine explique aussi, brièvement ses démarches pour obtenir un accès à Teams, soit avec l'Université, soit en upgradant la licence Windows de l'AGEHC vers un compte professionnel. Les personnes intéressées à prendre part à cette réflexion peuvent se manifester.

7. Projet de restructuration et bourses

a) Projet de restructuration : lecture des Règlements modifiés

Karine Samson présente son travail concernant les ajustements aux Règlements. Elle invite tout le monde à aller lire les éléments qui ont été modifiés et à apposer leurs commentaires. Karine Samson propose de passer à travers le document pour attirer l'attention sur certaines des modifications :

- i. Ajout de la notion d'association régionales pour identifier les Associations liées à l'AGEHC et qui pourraient également être reconnues comme associations de niveau 2 auprès de l'Université. Présentation du règlement de la Politique de reconnaissance des associations de niveau 2.
- ii. Le repositionnement de certains articles vers les Dispositions générales.
- iii. La proposition des noms des constituantes.
- iv. L'ajout de règlements communs :
 1. Associations sectorielles pour encadrer les N2 et N3
 2. Code D'éthique et de déontologie qui est très générique et qui peut agir comme base à toutes les associations qui peuvent y apporter des amendements dans leur charte au besoin s'ils veulent être plus sévères ou spécifiques.
- v. La description du Partage des cotisations qui est la transcription des éléments qui étaient présents dans l'Entente Partie 2 de février 2020, mais qui évite d'avoir à entretenir un document supplémentaire. Incluant les conditions aux transferts ou, par contre, une date limite a été proposée pour la remise des documents financiers annuels. Laquelle date pourra être rediscuté pour répondre au mieux aux enjeux des trésoriers.
- vi. La lecture des éléments concernant l'entente mutuelle et le partage des ressources entre associations de niveau 2 et niveau 3 d'un même centre ou campus est lu avec précision et accueilli positivement par tous. Il suffit que l'association en fasse la demande et agisse de bonne foi.
- vii. On discute de la date des élections qui est en mai. Karine Samson croyait qu'elle était en septembre, mais consent qu'il s'agît plutôt de la date des élections de l'AEL de Drummondville actuellement.
- viii. Les dépenses de séjour sont déplacées dans le Règlement sur l'Approvisionnement pour faciliter la mise à jour et la lecture.
- ix. On passe rapidement sur la section des bourses car elle devra être rediscutée. Karine Samson attirer tout de même l'attention sur les définitions qui sont données aux différents types de bourses.
- x. On passe rapidement sur les tâches qui seront rediscuté lors du point sur l'embauche d'un nouveau conseiller à l'exécutif.

Karine Martin et Maryska Lacasse se joignent à la rencontre

8. État des finances

Les états financiers ne sont pas terminés. Il manque certaines informations :

- Les états financiers de Valleyfield, le compte ayant été fermé.
- La réserve au Plan Major en date du 31 mars 2020

Malgré tout, la tenue de livre va pouvoir aller de l'avant.

Pour finaliser les états financiers de Valleyfield, il est proposé de faire une demande d'archives auprès de Desjardins. Il peut y avoir des frais de 5\$ par relevés, mais cela reste marginal dans les circonstances (60\$). Il est aussi proposé de ne pas le considérer si la différence de montant est trop marginale. Les démarches se poursuivent pour finaliser ce dossier au mieux (rapidité, qualité, coûts.)

Karine Samson va s'informer en ce qui concerne la réserve au Plan Major.

9. Rentrée

a) Spectacle de la rentrée

Karine Martin fait un résumé de la proposition du SAE concernant le spectacle de la rentrée virtuel : diffusion en ligne, au moins de septembre, tournage des prestations d'artistes dans les campus (Drummondville et Trois-Rivières), notre implication au niveau du recrutement d'un comité, du choix des artistes et au niveau financier.

Elle indique qu'il y a déjà des étudiants qui se sont montrés intéressés, mais qu'il manquerait simplement quelqu'un dans la région de Québec que Raphael pourrait l'aider à identifier.

Elle présente une proposition de contribution de 10 000 \$ divisé ainsi :

AGEHC : 5 000 \$
 Québec : 750 \$
 Lanaudière : 1 000 \$
 Montérégie : 1 000 \$
 CDQ : 2 250 \$

La proposition est débattue à savoir si les associations régionales doivent vraiment contribuer étant donné que cela peut être considéré comme une activité « de l'AGEHC » et si les montants proposés sont équitables. En général on considère que c'est un signe d'implication de contribuer financièrement. Il est aussi question du montant, à savoir s'il est trop élevé, suffisant ou pas insuffisant. Il est débattu à savoir s'il est possible d'aller piger dans les FIO, mais il est convenu que ce n'est pas l'objet des FIO pour le moment.

- i. Adoption de la proposition pour le spectacle de la rentrée (contribution de chaque région au prorata d'étudiants)
 - Considérant que l'activité sera accessible aux étudiants de tous les centres hors campus et du centre de Drummondville;
 - Considérant que cela est une belle occasion de collaborer avec le SAE et l'Université, d'impliquer tous les centres et de donner de la visibilité à chacun;

- Considérant que les coûts d'organisation sont seulement légèrement moindres que pour l'organisation d'un événement en présentiel;
- Considérant que l'AGE n'a toujours pas pris position en faveur du projet et que le SAE nous garantit que les étudiants de l'AGE auront également accès gratuitement dans toutes les circonstances.

Il est proposé d'allouer le budget, tel que proposé, à l'activité de la rentrée organisée par le SAE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

b) Agendas et outils promotionnels

Karine invite tout le monde à lire la lettre du conseil exécutif qui sera dans l'agenda. Elle en fait un bref résumé. Vous êtes aussi invité à commenter le reste.

La livraison des outils promotionnels est discutée afin de savoir s'il est pertinent de faire livrer les petites quantités directement dans les régions. Johanne indique que s'il faut faire des livraisons elle peut prêter son camion. Karine Samson est en attente d'information sur les coûts à ce sujet.

c) Desjardins

Karine présente la proposition de partenariat avec Desjardins (Possibilité de participer à un concours d'un prix de 7000\$ en échange de la promotion et du partage de capsules.) Normalement, ces activités se font en présentiel.

Il est débattu à savoir s'il s'agit vraiment d'un service à rendre aux étudiants. Il est discuté de la crainte d'une entente d'exclusivité. Que faire avec les autres sollicitations que ce partenariat pourrait entraîner? Notre auditoire a une valeur.

Il est décidé que Karine Martin s'informe davantage des montants qui sont en jeu et des contraintes d'exclusivités avant de poursuivre dans le projet.

10. Discussion sur Desjardins en termes de fournisseur de services

Maryska résume les différentes problématiques qu'elle rencontre avec la plateforme de Desjardins : difficulté à fermer le compte de Victoriaville, bogues système, heures d'ouvertures limitées, frais de caisse élevés (1 500\$/an). Et aussi des situations anormales dans les derniers temps :

- Une carte de crédit qui a été réactivée soudainement (au moins il n'y a pas eu de frais)
- Marc Boivin qui a pu fermer le compte de Sorel à distance, alors que cela a été impossible partout ailleurs.

Notamment en prévision des changements de structures qui pourraient entraîner des frais supplémentaires, il pourrait être intéressant d'évaluer d'autres options pour gérer nos transactions bancaires. Il faudrait alors faire une demande de prix selon le Règlement no. 7 Approvisionnement et paiements article 7.02 a - Achat supérieur à 500 \$: 3 demandes de prix et le dossier doit être traité par 3 membres du conseil exécutif.

Entre autres, il y aurait une possibilité qu'un administrateur de l'AGEHC ait accès en lecture sur les comptes des Associations régionales. Ce point est longuement débattu car cela enfreint le principe d'autonomie qui caractérise une fédération. Il s'agit d'un point que les Associations régionales devront

discutées avec les membres de leurs centres. Par la même occasion, il est mentionné l'importance qu'un audit externe, fait par une firme ou aucun représentant de l'AGEHC ne travaille soit effectué.

La discussion est reportée à la prochaine rencontre du conseil exécutif.

Maryska Lacasse quitte la rencontre

11. Projet de restructuration et bourses (Suite)

- i. La description de la structure qui est surtout la transcription des éléments qui étaient présents dans l'Entente Partie 1 de février 2020, mais qui évite d'avoir à entretenir un document supplémentaire.
 1. Karine insiste sur le fait qu'elle n'a pas mis de restriction au niveau de l'Association de niveau 2 comme quoi elle ne pouvait pas aller chercher ses propres cotisations, car il n'est pas du ressort d'une N1 de limiter cela. L'ajustement semble satisfaisant pour tout le monde.
 2. Modification demandée : la seule contrainte en termes d'appartenance à différentes instances (CA ou CX) est au niveau de 2 instances de même niveau, par exemple une association régionale et une autre association de niveau 2 comme le REID. Car les étudiants du REID ne sont pas membres de l'association de niveau 2 selon la politique de reconnaissance de l'Université. Les membres du REID peuvent cependant siéger comme administrateur ou sur un comité. Aucune contrainte ne s'applique à eux au niveau de l'AGEHC (Niveau 1) ou d'éventuelle associations de niveau 3.
 3. Il est demandé qu'on indique tous les officiers sortants peuvent rester sur le CA pour assurer une transition au besoin.
- ii. Il est indiqué que des critères de mise sous tutelle seront inscrits aux Règlements.

Karine Martin quitte la rencontre

a) Bourses

Raphael présente son projet de modification de bourse. Il propose une réduction des montants, mais l'ajout de plus d'échelons de rencontre. La proposition est approuvée, les nouveaux montants entrent donc en vigueur comme mesure transitoire, les textes seront modifiés dans le projet de Règlement.

Document à recevoir

Une discussion a lieu concernant l'implication de chacun et la rétribution qui devrait s'y rattacher. Entre autres, que faire d'une personne qui n'assiste pas à la rencontre au complet? Ou pas du tout? A-t-elle droit à toute la bourse? Il est proposé de tenir un livre des minutes de rencontre pour pouvoir rétribuer les administrateurs en fonction de leur temps de présence. Les bourses d'été seront de 750\$ en 3 versements : un à la suite de la rencontre, un au mois de juillet et la balance à la fin du mois d'août.

Il est évoqué le fait que les responsabilités évoluent par exemple avec le changement de structure et l'ajout d'une firme pour la tenue de livre. Cela nécessite une révision des rôles.

Pour la journée même, le modèle habituel de bourse s'applique jusqu'à ce que le système ait été présenté aux membres absents du conseil exécutif.

12. Ressources humaines

a) Recrutement d'un conseiller à l'exécutif

On présente l'offre d'emploi. Johanne demande un tour de table.

Johanne insiste sur le fait que le conseiller devra, lui aussi, être sur place, au campus de Drummondville et dans les centres au moins 50% de son temps.

Le sujet des visites dans les centres est débattu : est-ce que le conseiller devrait y aller tous les mois systématiquement? Charles indique que cela ne lui semble pas pertinent d'avoir des visites fréquentes, surtout dans les Cégep où l'inspection des lieux ne permet pas de faire des ajustements. Il considère que cela relève de l'AEL de voir à l'aménagement des lieux, d'entretenir la relation avec le Cégep et les commis.

Carianne propose de publier l'offre sur Indeed, Facebook. Il est aussi discuté de la diffuser auprès du SAE, du Bureau des diplômés, de d'autres universités à travers nos contacts à la FAEUQEP entre autres.

Johanne insiste sur le fait que l'offre d'emploi doit être mise en circulation d'ici le 19 juin 2020. Tout le monde est invité à aller la réviser rapidement.

b) Étudiants en marketing

Karine Samson propose d'évaluer la possibilité de faire affaire avec des étudiants en marketing pour certaines tâches de l'AGEHC. Cela pourrait être fait en partenariat avec des professeurs ou dans le cadre PICOM (Projet d'Intégration dans la communauté). Le genre de projet que cette personne pourrait faire : monter et analyser des sondages, faire une analyse de concurrence, proposer un plan de campagne numérique, etc. La proposition est accueillie avec enthousiasme. Karine va donc poursuivre les procédures.

13. Divers

a) Dossier légal

Johanne explique qu'elle n'avait aucunement l'intention que sa demande de changement soit interprétée comme elle l'a été par Marc. Elle précise que le fait de valider auprès de son propre avocat n'était en rien une remise en doute du travail fait, mais simplement une précaution personnelle légitime qu'elle n'a pas l'intention de justifier. Il est convenu que le courriel n'était peut-être pas le meilleur moyen de communication, mais que le quiproquo est surtout malheureux.

Johanne propose d'assurer la suite du dossier jusqu'à son terme. Le chèque est en main. Dès que possible, l'avocat de l'AGEHC sera informé de la demande de changement. Johanne a déjà parlé avec la personne concernée afin de la rassurer que le processus continue.

Aide-mémoire :

- Lettre de chacun des administrateurs pour officialiser l'entente.
- Courriel à Marc Boivin lorsque le dossier sera clos.
- Céline mentionne qu'elle aimerait être présente lors de la rencontre de clôture du dossier.
- Il est convenu de retirer les accès de Marc Boivin sur les éléments du One Drive.

b) Remboursement des frais de Karine Samson

Carianne rappelle la mésaventure de Karine Samson avec les frais de téléphone à la suite du dernier Conseil exécutif. Elle propose que l'AGEHC la rembourse, comme il s'agit d'une dépense liée à une déficience des outils de travail. La proposition est appuyée par tout le monde, Karine Samson est très reconnaissante et fera une demande de réquisition en fournissant les preuves de la transaction avec l'heure de la rencontre.

14. Fin de la rencontre

La prochaine rencontre est le 11 juillet, un Doodle sera proposé pour déterminer l'heure.



Karine Samson, secrétaire d'assemblée

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 12 juillet 2020.